

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **MV2 SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 11.11.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **27.12.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Tradafin SA, liquidateur, avenue Gabriel-de-Rumine 31, 1000 Lausanne 5
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée. Art. 745 CO.
- Monsieur Laurent Besso, Notaire

1002 Lausanne

(02556294)